

## **Vous avez dit formation?**

C'est ainsi que s'appelle la mascarade à laquelle on nous force de participer actuellement. On nous y force puisque les collègues qui ne s'y rendent pas peuvent se faire prélever un trentième de leur salaire, quand bien même ce serait pour faire cours à leurs élèves.

Réunis une première fois dans nos établissements en conseil pédagogique élargi, nous attendions des inspecteurs présents des réponses précises sur la réforme du collège. Ils nous ont renvoyés aux journées de formation. Nous avons donc «patienté» et posé ces mêmes questions à l'IPR présent à la première journée. Cette fois, c'est à nos inspecteurs de discipline qu'il nous a dit de nous adresser. On réalise sans mal que les inspecteurs n'ont aucune réponse à nous apporter sur une réforme dont ils ne connaissent que les principes.

Après un «débat» laborieux, l'IPR propose un pause qui lui permet de s'éclipser plus ou moins discrètement et nous laisse aux mains des formateurs qui n'arrivent pas à nous formater! Et pour cause, ils n'ont rien à nous apprendre! Censés nous donner les recettes miracles pour qu'enfin nous sachions intéresser nos élèves, ils nous montrent un diaporama indigeste et vide de contenu et nous mettent ensuite au travail: c'est donc à nous de créer des EPI...

Ainsi donc, et quoi qu'on pense de cette réforme, c'est à nous de la mettre en œuvre, d'imaginer de nouvelles façons d'enseigner (puisque, semble t-il, nous ne savons pas le faire correctement) sans que quiconque nous ait expliqué comment il fallait s'y prendre. En quelque sorte, c'est à nous de concrétiser une réforme (contre laquelle nous sommes en grande majorité) qui n'est pour l'instant qu'une idée... C'est comme si on nous demandait de réaliser «pour de vrai» la machine à remonter le temps!

Conscientes du mécontentement des collègues et afin d'éviter trop de vagues, les autorités ont réparti les équipes pédagogiques sur deux ou trois jours de formation différents, et les ont mélangées aux équipes d'autres établissements (voire, comme au Havre, ont complètement séparé les équipes), empêchant de ce fait les rares personnes qui auraient voulu s'impliquer dans ces journées de formation de pouvoir le faire... D'autres journées sont à venir. Nous devons continuer à y affirmer notre opposition déterminée à la mise en place de cette réforme.

Nolwenn PONTOIZEAU, Clg L'oiseau blanc, Criquetot L'Esneval

# **Refusons l'Etat d'exception !**

Des milliers de perquisitions totalement arbitraires, assignations à résidence de militant-es écologiques et interdiction de manifester pendant la Cop 21, renforcement des discriminations à l'égard de populations déjà stigmatisées : les craintes exprimées par la mise en place de l'état d'urgence et sa prolongation se sont vérifiées. Le gouvernement a profité de la sidération suscitée par l'horreur des attentats de novembre pour accélérer une politique sécuritaire mise en place depuis de nombreuses années.

Aujourd'hui, c'est cette politique qu'il veut constitutionnaliser pour soi-disant mieux lutter contre le terrorisme. Mais pour le tandem Valls-Hollande, les objectifs sont ailleurs. Il s'agit d'une part de couper l'herbe sous le pied de l'extrême droite (FN en tête) comme le montre le projet nauséabond de déchéance de nationalité, qu'elle soit pour les bi-nationaux ou pas. Il s'agit d'autre part de museler toutes celles et ceux qui, victimes des politiques austéritaires du gouvernement, oseraient manifester contre les plans de casse de l'emploi comme les 8 salariés de Goodyear Amiens-Nord, condamnés à de lourdes peines de prison ou contre la mise en place des « Grands Projets Inutiles » comme le montre l'expulsion programmée des résistant-es de Notre Dame des Landes !

Au lieu de décréter l'urgence sociale afin de lutter contre le chômage et la misère en hausse constante dans le pays, le gouvernement préfère pérenniser l'état d'exception malgré l'opposition croissante, non seulement des défenseur-es des libertés fondamentales, mais aussi de l'ONU et de la commission nationale consultative des Droits de l'Homme. La nomination d'un 3ème ministre de la police à la justice (Urvoas est l'initiateur de la loi « renseignement ») doit nous inquiéter au plus haut point. C'est pour dire non à cette politique sécuritaire que des dizaines de milliers de manifestant-es ont défilé le 30 janvier dans plus de 70 villes en France. Nous ne céderons pas ! Renforçons les collectifs unitaires pour exiger la levée de l'état d'urgence, nous opposer aux projets de lois liberticides et réclamer l'égalité des droits politiques et sociaux pour toutes et tous.

Alain PONVERT, Le Havre.

**[www.ecoleemancipee.org](http://www.ecoleemancipee.org)**

**POUR NOUS  
CONTACTER**

76 : LE HAVRE : [veronique.ponvert@orange.fr](mailto:veronique.ponvert@orange.fr)  
[stephanie\\_moi1980@yahoo.fr](mailto:stephanie_moi1980@yahoo.fr)

ROUEN : [annedesj@orange.fr](mailto:annedesj@orange.fr)  
[pierre.berche@univ-rouen.fr](mailto:pierre.berche@univ-rouen.fr)

27 : PT-AUDEMER : [pascal.adams@wanadoo.fr](mailto:pascal.adams@wanadoo.fr)  
LOUVIERS : [philippe.thouement@wanadoo.fr](mailto:philippe.thouement@wanadoo.fr)

## **Réforme 2016 du collège : une abrogation plus qu'urgente et nécessaire !**

Le mardi 26 janvier dernier, les enseignant-e-s des collèges étaient à nouveau en grève pour une cinquième journée à l'appel de l'intersyndicale. La mobilisation n'a pas faibli, y compris au niveau de l'académie de Rouen. Les établissements qui étaient entrés assez tôt dans la contestation s'essouffent un peu par manque de perspectives (une nouvelle journée de grève isolée, alors que le rapport de force nécessaire serait au-delà). Cependant, des établissements peu mobilisés jusqu'à présent sont entrés en lutte avec des taux de grévistes importants et de nouvelles têtes au sein des cortèges. A Rouen, avec l'apparition de nouvelles têtes, le cortège enseignant était le plus important depuis le début de la mobilisation, ; il constituait à lui seul la moitié du cortège fonction publique rassemblant les fonctionnaires également en grève pour les salaires.

Si la mobilisation n'a pas faibli, c'est en partie grâce aux formations académiques sur la réforme, véritables catalyseurs de ce que les syndicats dénoncent depuis le début (diminution de la diversité des enseignements, diminution des horaires disciplinaires, interdisciplinarité caricaturale : à marche forcée et sans concertation possible entre professeur-e-s).

L'intersyndicale et le SNES-FSU n'ont pas non plus faibli sur les mots d'ordre : le retrait de la réforme reste toujours réclamé dans les instances et sur le pavé. Cependant la lutte manque de rythme et cela va devenir problématique à mesure que la rentrée 2016 approche, la perspective de revenir en arrière ou d'obtenir une réforme ambitieuse à travers les mobilisations va s'éloigner au fur et à mesure que le temps passe. De plus lorsque les collègues sentiront qu'ils n'ont plus d'autres choix que de préparer cette rentrée cauchemardesque (chamboulement des programmes, réunions à répétition pour les cycles, pour se mettre d'accord au sein de la discipline, pour se coordonner avec le premier degré...), un fort sentiment d'abandon risque de les envahir si l'intersyndicale ne propose rien. Des fractures semblent apparaître dans l'intersyndicale, aucune organisation ne pousse à se lancer dans une grève reconductible, qui aussi difficile soit-elle à construire, serait seule à même de faire céder Hollande et son gouvernement. Le SNES appelle à multiplier les heures d'information syndicale, à agir dans les CA autour des DHG mais aucune suite claire à cette journée du 26 janvier ne s'annonce. C'est inquiétant.

Pendant ce temps le rapport de force est renvoyé au niveau local. Nous nous débattons toutes et tous avec les répartitions de moyens faméliques qui entérinent la plupart du temps la suppression des options : bilangue, latin... ça sent le sapin... Les chefs d'établissement les plus pragmatiques jouent tant bien que mal la sauvegarde de l'emploi en évitant parfois des suppressions de postes et – ou des compléments de service pendant que les plus zélés jouent la concurrence entre les personnels et le chantage aux projets, à l'innovation... pour avoir les heures. La palme revenant à la Principale du collège Branly au Grand Quevilly qui parvient à travers l'autonomie (du chef) de l'établissement à se débarrasser de deux syndicalistes SNES et CGT ! Une pétition circule actuellement à ce sujet, téléchargez-la sur le site du SNES Rouen (<https://frama.link/peti-branly>). Dans cette situation difficile il ne faut rien lâcher, continuer de revendiquer l'abrogation de cette réforme et se battre pour des suites conséquentes à la lutte !

Clément LEFEVRE, Collège F. Léger, Petit Quevilly.

## **Le meilleur barrage contre l'extrême-droite et ses idées, ce sont nos luttes !**

Les élections régionales de décembre dernier ont été marquées par le score très élevé du Front National (ainsi que par une abstention importante). Les résultats du premier tour confirment ce parti comme la principale expression dans les urnes de l'opposition aux partis de gouvernement. La stratégie de dédramatisation initiée par Marine Le Pen, et soutenue par une

bonne partie du système médiatique a fonctionné, même si l'on sait bien que le FN reste fondamentalement un parti xénophobe, nationaliste et autoritaire. Ces résultats marquent aussi un échec des organisations progressistes (partis de gauche, syndicats, associations) qui n'ont pas réussi en France à construire une alternative crédible aux politiques menées actuellement, ni à s'opposer efficacement au FN.

Le fait que le FN n'ait remporté aucune région le 13 décembre ne nous semble pas particulièrement rassurant, car le score de ce parti prospérant sur la haine et les peurs montre avant tout à quel point la société française est déprimée et divisée. De plus, avec de tels scores, il continue à marquer des points sur le plan des idées.

Et ce n'est pas la réaction du gouvernement qui va améliorer cet état de fait. En effet, entre les deux tours, il a appelé à faire barrage au FN en votant pour Estrosi (!), et dans le même temps, il a repris à son compte l'une des revendications de ce parti, particulièrement discriminatoire, la déchéance de nationalité. Avec ce genre de barrage, on n'est pas près d'en finir avec la marée noire !

Face à cette déferlante, c'est à nous de construire un vrai barrage efficace : en dénonçant encore et toujours les idées nauséabondes du FN, en analysant les effets désastreux d'une application de son programme pour tous les travailleurs, et aussi en reconstruisant des solidarités à tous les niveaux, et en redonnant, par les luttes, des raisons d'espérer.

Jean-Baptiste BARDET, SNESUP, Rouen.

## **Famille yézidie sans-papiers à Rouen : depuis 2 ans, la préfecture ne respecte pas la loi !**

En 2014, un comité de soutien à une famille sans-papiers et sans logement avec un nourrisson et un enfant scolarisé à Sotteville s'est constitué à l'initiative du Réseau Éducation Sans Frontières (RESF). Le comité de soutien est intervenu sans relâche pour aider la famille dans ses différentes démarches auprès des pouvoirs publics, que ce soit pour le dépôt d'un dossier de régularisation à la préfecture, pour les démarches médicales ou pour l'hébergement d'urgence.

Avec l'aide de l'association Droit au logement, un recours pour le droit à l'hébergement opposable a été déposé au tribunal administratif. Le tribunal a donné raison à cette famille, contre la préfecture et a enjoint le préfet à leur fournir un hébergement pérenne, ce qui a été fait en octobre 2014.

Malgré un avis très favorable de l'agence régionale de santé pour la régularisation du père pour raisons de santé, la préfecture a rejeté sa demande et lui a délivré une OQTF (obligation de quitter le territoire français) en novembre 2015. Suite à un contrôle d'identité inopiné le 14 janvier 2016, il a été placé en centre de rétention, malgré la contestation de l'OQTF déposée antérieurement auprès du tribunal. Après 4 jours en rétention, le tribunal administratif était appelé à juger de la légalité de la rétention d'une part, de celle de l'OQTF d'autre part le 18 janvier. En présence d'une vingtaine de soutiens, le tribunal a débouté la préfecture sur tous les aspects : mise en liberté immédiate et levée de l'OQTF. Une prochaine audience le 1er mars statuera sur le refus d'attribution de titre de séjour par la préfecture ; nous espérons que le droit primera de nouveau sur l'arbitraire, belle leçon politique en cette période de prolongation et de constitutionnalisation de l'état d'urgence.

Pierre-Emmanuel BERCHE, SNESUP, Rouen.

[www.ecoleemancipee.org](http://www.ecoleemancipee.org)